

COMITE DE SOUTIEN
ET DE PROPOSITIONS
A LA MUNICIPALITE DE GAUCHE
25, avenue Gambetta
83500 LA SEYNE-SUR-MER

LA SEYNE-SUR-MER, 1e 29 DECEMBRE 1983

Madame, Monsieur,

Vous avez bien voulu parrainer le Comité de Soutien à la liste d'Union de la Gauche lors des élections municipales de mars.

Nous espérons pouvoir compter, le cas échéant, sur votre aide. Nous vous invitons à une réunion d'information et vous remercions à l'avance de votre participation.

Le Comité se réunira le

MERCREDI 4 JANVIER A 18 HEURES
SALLE DES FETES DE LA MAIRIE
DE LA SEYNE

Dans la perspective d'élections municipales éventuelles, et sans préjuger de la décision du Conseil d'Etat, le COMITE s'adresse à toutes les Seynoises, tous les Seynois de sensibilité de Gauche et les invite à assister nombreux à cette réunion d'information et de concertation.

Le COMITE de SOUTIEN a pris connaissance des conclusions du rapporteur au Conseil d'Etat ; il constate avec satisfaction qu'aucune fraude n'entache l'honneur de la Municipalité d'Union de la Gauche. La majorité des membres du COMITE, issus de maints horizons de pensée et de tous les milieux socio-professionnels, se serait démarquée de la Municipalité si la moindre suspicion avait été envisagée.

Etant donné l'écart important des voix, le motif retenu par le rapporteur du Conseil d'Etat nous surprend. En effet, si les lettres incriminées avaient été rédigées sur papier libre, les résultats obtenus auraient été absolument identiques. Dans ces conditions, une invalidation nous apparaîtrait comme un refus des décisions du suffrage universel, comme un défi que nous entendons relever.

Le COMITE de SOUTIEN, indépendant des formations politiques, tient une permanence tous les soirs de la semaine au siège,

25, avenue GAMBETTA,
de 16 heures à 19 heures.

Etant également un COMITE DE PROPOSITIONS, il se tient à votre disposition pour recevoir vos suggestions.

Nous vous prions d'agrèer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

LE COMITE DE SOUTIEN